



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

La Ville de Rivière-Rouge déclare l'état d'urgence en raison des conditions météorologiques extrêmes

Rivière-Rouge, 9 août 2024 – **La Ville de Rivière-Rouge annonce qu'en raison des conditions météorologiques extrêmes et des pluies diluviennes qui ont causé des dommages importants aux infrastructures locales, l'état d'urgence a été officiellement déclaré sur l'ensemble du territoire.**

Les fortes précipitations ont entraîné des inondations, des glissements de terrain, et des bris majeurs au niveau du réseau d'eau potable et des routes. Plusieurs chemins ont dû être fermés. De plus, des évacuations de maisons sont en cours pour garantir la sécurité des résidents.

Nos équipes municipales, les services d'urgence, et les pompiers travaillent sans relâche pour sécuriser les zones touchées, rétablir les services essentiels, et assister les citoyens affectés par ces événements.

Nous demandons à tous les citoyens de limiter leurs déplacements au strict minimum et, si possible, de rester à la maison pour leur sécurité. Si vous êtes témoins de situations dangereuses ou d'incidents nécessitant une intervention, veuillez les signaler immédiatement au 819 275-2929 poste 221 / 226 ou en cas de danger imminent composez le 911.

Nous continuons de surveiller la situation de près et vous tiendrons informés de toute évolution par le biais des médias locaux et sur le site web de la Ville.

Nous vous remercions pour votre compréhension, votre collaboration, et votre vigilance en cette période difficile.

- 30 -

Source :

Marlène Paquin
Directrice loisirs, culture et communications
Ville de Rivière-Rouge
819 440-9450